CSBA | ACCS
Canadian School Boards Association
L'association canadienne des commissions/conseils scolaires

L'ACCS réagit au budget fédéral 2026

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 11 novembre 2026

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCS) accueille favorablement le budget fédéral 2026 et les investissements importants qu'il prévoit pour les enfants et les jeunes, notamment les engagements pris à l'égard du Programme national d'alimentation scolaire, de l'éducation des Premières Nations, de la santé mentale des jeunes et du renforcement de la sécurité des enfants en ligne.

L'ACCS se félicite de l'engagement du gouvernement fédéral à protéger les enfants et les jeunes contre les dangers en ligne grâce au projet de loi C-34, la *Loi sur les médias sociaux sécuritaires*. Alors que la mise en œuvre de la loi approche, l'ACCS est prête à collaborer avec le gouvernement fédéral en faisant valoir les points de vue des commissions/conseils scolaires, des éducateurs, des familles et des élèves dans l'élaboration de mesures efficaces de sécurité en ligne, d'initiatives en matière de littératie numérique et de mesures solides de protection de la vie privée des élèves. En tant qu'élus locaux, les commissaires et les conseillers scolaires sont au service de leurs collectivités et apportent une compréhension essentielle des divers contextes locaux qui devraient guider l'élaboration d'une législation et de politiques fédérales efficaces.

L'ACCS accueille favorablement l'engagement du gouvernement envers le Programme national d'alimentation scolaire, désormais permanent. L'accès à une alimentation nutritive améliore la santé, le bien-être et la capacité d'apprentissage des élèves. Un financement permanent et prévisible aidera les commissions/conseils scolaires et les partenaires communautaires à mettre sur pied des programmes durables qui profiteront à un plus grand nombre d'enfants dans les collectivités partout au Canada.

L'ACCS applaudit également les investissements du gouvernement fédéral visant à élargir l'accès aux services de santé mentale destinés aux jeunes. Les commissions/conseils scolaires constatent directement le besoin croissant de mesures de soutien en santé mentale accessibles et rapides pour les enfants et les jeunes. Une collaboration continue entre les gouvernements et les fournisseurs de services contribuera à garantir que les élèves reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour réussir, tant en classe qu'à l'extérieur de celle-ci.

Les investissements fédéraux dans l'éducation des Premières Nations, dont le financement réservé au titre du « principe de Jordan » et les engagements en matière de logement et d'infrastructures pour les Premières Nations, constituent des avancées importantes vers l'amélioration des possibilités

d'éducation pour les apprenants des Premières Nations. L'ACCS reconnaît également l'importance de maintenir les investissements fédéraux qui soutiennent les apprenants inuits, métis et des Premières Nations. L'ACCS a hâte de collaborer avec le gouvernement fédéral pour relever d'autres défis en matière d'infrastructures, notamment l'accès au logement pour les enseignants et à un service Internet haute vitesse fiable, qui demeurent essentiels à la réussite des élèves dans les collectivités nordiques, éloignées et rurales.

« Les commissions/conseils scolaires doivent jouer un rôle de premier plan dans les discussions à mesure que le gouvernement fédéral met en œuvre ces engagements », d'affirmer Shali Baziuk, présidente de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires. « Les commissions/conseils scolaires sont responsables de l'éducation de millions d'élèves à l'échelle du Canada, ce qui leur confère une compréhension unique des défis auxquels font face les élèves, les familles et les éducateurs. Nous sommes prêts à mettre cette expérience au service de la mise en œuvre du projet de loi C-34, du Programme national d'alimentation scolaire, ainsi que des investissements dans la santé mentale des jeunes et l'éducation des Premières Nations. Ces initiatives auront un impact maximal lorsque les gouvernements travailleront en collaboration avec les intervenants qui dispensent l'enseignement public dans les collectivités aux quatre coins du pays. »

L'ACCS se réjouit à l'idée de collaborer avec le gouvernement fédéral et ses partenaires afin de veiller à ce que ces engagements se traduisent par des améliorations concrètes pour les élèves, les familles et les collectivités partout au Canada.

-30-

Au sujet de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires représente les membres des commissions/conseils scolaires partout au pays par l'entremise de ses associations provinciales et territoriales membres. En tant que porte-parole national des commissions/conseils scolaires locaux élus démocratiquement, elle se fait le champion d'un enseignement public solide et de meilleurs résultats pour les élèves.

Contact pour les médias :

Kelly Baker, Directrice des communications et de l'engagement
kellybaker@cdnsba.org
647-701-2203